

Règlements d'utilisation de la plateforme d'imagerie moléculaire

1. Les utilisateurs **DOIVENT** recevoir une formation sur les équipements de la plateforme de la part du personnel ou des compagnies. **Les utilisateurs ne doivent pas former d'autres utilisateurs.**
2. Les utilisateurs ne peuvent travailler que sur les instruments pour lesquels ils ont reçu une formation.
3. Une formation générale d'une durée de 3h sera planifiée après une consultation avec le personnel de la plateforme afin de définir l'instrument le plus approprié au projet de l'utilisateur. Les formations générales pourront être planifiées dans le courant de la semaine et les formations plus spécifiques dans les deux semaines. Les utilisateurs sont invités à amener leurs propres échantillons durant la séance de formation. Cela rend la formation plus adaptée pour leur application et aide à résoudre les problèmes spécifiques à chaque type d'échantillon.
4. La **priorité d'accès** aux instruments sera donnée dans l'ordre suivant:
 - Utilisateurs appartenant à l'IR-CUSM
 - Utilisateurs appartenant à McGill
 - Utilisateurs venant de l'extérieur
5. Les utilisateurs doivent **réserver** leur temps d'utilisation des instruments via le système de réservation en ligne **iLab Solution**.
6. Chaque séance au microscope est limitée à un maximum de 3 heures pendant les heures de travail (entre 9h et 17h), avec une limite de 2 séances par semaine, soit 6h/semaine au total et par utilisateur. S'il y a un besoin pour des créneaux horaires plus longs ou bien pour un accès aux équipements en dehors des heures de travail, veuillez contacter le personnel de la plateforme.
7. Vous ne pouvez pas **modifier ou annuler** votre réservation **moins de 24h à l'avance**. Si vous ne pouvez pas utiliser votre réservation, veuillez avertir le personnel de la plateforme.
8. La durée **minimum** de réservation est **d'1 heure** (le système a besoin de chauffer 15 min avant utilisation). Même si vous n'avez besoin de l'instrument que pour une courte durée, vous devez réserver l'instrument pour 1 heure.

9. A la fin de chaque séance, les utilisateurs **doivent remplir le livre de réservations** avec la date, leur nom et celui du directeur d'équipe, l'heure de début et de fin de la séance, les chiffres du compteur pour la lampe à mercure ainsi que leurs commentaires. **Veillez noter que la totalité de la réservation sera facturée dans les cas suivants:** L'utilisateur n'a pas utilisé l'instrument et n'a pas annulé la réservation; L'annulation a été faite moins de 24h à l'avance; L'utilisation est largement inférieure à la réservation.
10. **Si l'utilisateur ne se présente pas au cours des 30 premières minutes de sa réservation, l'instrument sera mis à la disposition des autres utilisateurs.** Selon le point 9 du règlement, l'utilisateur sera facturé pour la réservation.
11. **Seuls** les utilisateurs ayant reçu l'aval du personnel de la plateforme seront autorisés à utiliser les instruments **en dehors des heures d'ouverture et les fins de semaines.**
12. Les utilisateurs **ne seront pas facturés** si l'équipement est défectueux. Veuillez informer immédiatement le personnel de la plateforme (par courriel ou en personne) de tous problèmes concernant les équipements.
13. Si vous avez des questions ou besoin d'une assistance technique, veuillez en faire la demande auprès du personnel de la plateforme. **N'essayer PAS** d'ajuster ou réparer ce que vous ne comprenez pas.
14. Les utilisateurs **DOIVENT** suivre les procédures **exactes** de démarrage et d'arrêt des instruments affichées sur le mur. Il est de la responsabilité des utilisateurs de lire les consignes et informations concernant chaque instrument.
15. A la fin de la séance, les utilisateurs **DOIVENT nettoyer** les objectifs et tout remettre en place (l'huile à immersion, l'éthanol, le papier pour lentille, les adaptateurs pour la platine, etc...).
16. Les données peuvent être temporairement conservées sur les ordinateurs de la plateforme pour **un maximum de 1 mois**, mais seulement à votre propre risque. Veuillez utiliser une clé USB ou un disque dur externe pour transférer vos données depuis nos ordinateurs.
17. **Ni nourriture, ni boissons** ne sont autorisées dans les pièces des microscopes.
18. Les échantillons « **Biohazard** » **de niveau 2** ou plus **ne sont pas autorisés** dans la plateforme (hautement dangereux, e.g. Ebola, agents pathogènes aéroportés).

Des remerciements adéquats permettent de mesurer l'impact des plateformes de l'IR-CUSM et sont essentiels afin de maintenir notre financement ainsi que pour l'acquisition de nouveaux instruments.

S'il-vous-plaît pensez à remercier la plateforme d'imagerie moléculaire de l'IR-CUSM dans les publications et présentations qui incluent des images prises grâce à cette plateforme.

Example:

“This work was performed with the support of the RI-MUHC Molecular Imaging Platform.